



Versement

1266 W 1-23

Identification

Intitulé/ Analyse : Bâtiments départementaux, construction

Dates extrêmes : 1917~1984

Importance matérielle : 23 articles ; 1,2 ml

Contexte

Service producteur : Préfecture de l'Aube, service des bâtiments départementaux

Service versant : Conseil général, direction du patrimoine, service Etudes et suivi des travaux

N° d'entrée du versement : 53211

Date d'entrée du versement : mars 2000

Conditions d'accès aux documents

Début communicabilité : Immédiate

Fin communicabilité : 2076

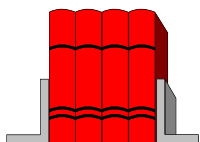
Contrôle de la description

Date de rédaction de l'inventaire : Août 2004

Auteur de l'inventaire : M-T. Gangarossa

N° d'entrée de l'inventaire : 54734

Cote de l'inventaire : 1AD10 1022



Présentation

Présentation du service producteur

Les archives de ce versement ont été produites par le Service des bâtiments départementaux de la Préfecture de l'Aube. Ce service était principalement chargé de l'acquisition, des échanges et aliénations de propriétés immobilières départementales ; de la construction et de l'entretien de bâtiments départementaux ; de suivre les opérations intéressant les bâtiments et mobiliers départementaux.

Suite aux lois de décentralisation, la Direction du Patrimoine du Conseil général a pris en charge ces dossiers.

Histoire administrative du service

Présentation du service versant

La Direction du Patrimoine est l'héritière du service des Bâtiments départementaux de la direction des Services techniques du Conseil général, créée après la décentralisation. Elle a en charge la gestion du patrimoine départemental (gestion générale, acquisitions foncières, assurances...), l'étude et le suivi technique des travaux

Présentation du contenu du versement

Intérêt du versement

Ce versement présente la construction ou l'aménagement de bâtiments abritant l'administration préfectorale mais pouvant accueillir l'administration départementale.

Les sous-préfectures de Bar-sur-Aube et Nogent-sur-Seine

La sous-préfecture de Bar-sur-Aube a fait l'objet de travaux d'agrandissement et de restauration de 1967 à 1971.

L'hôtel de la sous-préfecture de Nogent-sur-Seine est en construction à partir de 1963 en même temps que le bâtiment des communs. C'est en 1966 que des travaux d'aménagement et de modernisation de la sous-préfecture débutent ; ils se terminent en 1970.

La préfecture de l'Aube, à Troyes

La préfecture fut installée dans les bâtiments de l'abbaye Notre-Dame-aux-Nonnains construits entre 1778 et 1781.

La nécessité d'agrandir les locaux se fit rapidement sentir, et plusieurs projets furent envisagés. Les architectes départementaux Pierre-Jean GUTH et Joseph HUGOT conduisirent les travaux : la

construction de deux bâtiments neufs, deux ailes¹, en parallèle des bâtiments anciens. Les travaux sont engagés dès 1955 et achevés en 1957.

Les besoins sans cesse grandissants de l'administration aboutissent à la construction de la nouvelle aile sud dans les années 1970 puis à la surélévation et l'extension de l'aile Saint-Paul.

Tris et éliminations pratiqués

Les engagements, les soumissions et les bordereaux de prix des marchés publics sont éliminés après un délai réglementaire de 30 ans à compter de la réception des travaux.

Les cahiers des charges des techniques particulières, et cahiers des clauses administratives particulières ont été conservées car permettant de mieux appréhender les dossiers et présentant un intérêt pour l'histoire locale.

Sources complémentaires

Concernant la Préfecture de l'Aube, on pourra consulter les cotes de série continue : SC 24685, SC 24699, SC 24701, SC 24721, sur l'aménagement des bureaux. Pour la période antérieure à 1940, on pourra consulter la sous-série 4N et, en particulier, les cotes 34 à 85.

Pour de plus amples informations, on peut recourir aux articles de *La Vie en Champagne* : 5PL3 : numéro 52, décembre 1957 et numéro 53, janvier 1958.

Cependant, il est possible que des documents soient encore en possession de services administratifs.

Mode(s) de classement adopté(s)

Les archives sont regroupées par commune où sont situés les bâtiments.



CONDITIONS D'ACCES AU FONDS

Conditions générales d'accès aux archives publiques

La loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 relative à la liberté d'accès aux documents administratifs précise et garantit le droit de toute personne à l'information. A ce titre, certains dossiers sont communicables immédiatement.

Le législateur définit des « secrets absolus » (article 6). Dans ce cas, les documents administratifs dont la consultation porterait atteinte à l'un des secrets protégés par la loi ne sont pas communicables au sens de la loi du 17 juillet 1978. Ils sont communicables au terme des délais et dans les conditions fixées par la loi du 3 janvier 1979 sur les archives.

Il définit également des « secrets relatifs » (article 6). Dans ce cas, seule la personne directement concernée par les documents peut les consulter. Dans tous les autres cas, l'accès à ces documents se fait sur le fondement de la loi du 3 janvier 1979 en vertu des articles 6 et 7.

¹ Une aile nord, parallèle au canal, et une aile sud ou dénommée également aile Saint-Paul.

La loi Archives n° 79-18 fixe un délai de droit commun de trente ans et des délais spéciaux - suivant le contenu du document- de 60 et 100 ans à compter de la date du document ou de 120 et 150 ans à compter de la date de naissance de la personne.
Par convention, la libre communicabilité est fixée au 1er janvier de l'année qui suit.

Pour toute consultation de document avant l'expiration des délais légaux, il vous est possible de déposer une demande de dérogation auprès du directeur des Archives départementales. Le président de salle de lecture est à votre disposition pour tout renseignement.

Conditions d'accès au fonds

L'ensemble de ce fonds est immédiatement communicable sauf pour les cotes dont les documents:

- sont soumis au délai de communication d'archives publiques (délai de 30 ans pour la cote 1266W4) ;
- sont relatifs aux affaires portées devant les juridictions (délai de 100 ans pour la cote 1266W 8)
- contiennent des actes notariés (délai de 100 ans pour la cote 1266W11)



Plan de classement

<i>N° Articles</i>	<i>Description</i>	<i>Dates extrêmes</i>
1-2	Bâtiments départementaux situés sur la commune de Bar-sur-Aube	1962-1971
3	Bâtiments départementaux situés sur la commune de Nogent-sur-seine	1952-1981
4-23	Bâtiments départementaux situés sur la commune de Troyes	1917-1984

1266 W	Descriptif	Dates extrêmes	Communi- cabilité
1-2	Bar-sur-Aube	1962-1971	
1	Sous-préfecture, extension. – Chauffage, réfection : plans, procès-verbal de réception définitive, décompte des ouvrages exécutés (1962-1963). Biens immobiliers, acquisition : avis des domaines, état parcellaire, acte de vente, plan (1963-1966) ² . Construction d'un nouveau bâtiment : devis descriptif et estimatif, permis de construire, décompte définitif, procès-verbal de réception définitive (1967-1971). Sécurité, contrôle : rapport (1972).	1962-1971	2042 ²
2	Centre de santé mentale.- Téléphonie, installation : décompte définitif, procès-verbal de réception définitive	1965-1969	Immédiate
3	Nogent-sur-seine	1952-1980	
3	Sous-préfecture. - Bâtiments existants, état actuel et projet : plans (1952) ; restauration : rapport (1963). Nouveau bâtiment, construction, 1 ^e tranche : convention, permis de construire, déclaration d'achèvement des travaux, certificat de conformité, décompte définitif, procès-verbal de réception définitive (1964-1965) ; construction, 2 ^e tranche : devis quantitatif et estimatif, devis descriptif, cahier des conditions particulières, décompte définitif, procès-verbal de réception définitive (1966-1970). Chauffage, installation : convention, procès verbal réception définitive, plans (1962-1968). Téléphonie, installation : décompte définitif, procès-verbal de réception définitive, contrat d'entretien, plan (1974-1975). Ferronnerie, restauration : cahier des clauses administratives particulières, devis descriptif et estimatif, acte d'engagement (1980).	1952-1980	Immédiate
4-23	Troyes	1917-1984	
4	Extension du palais de justice, expropriation : correspondance	1967	2018

² Cette liasse n'est pas communicable, la communicabilité des avis des Domaines étant portée à 75 ans. Le reste de la cote est immédiatement communicable. Pour obtenir la communication : s'adresser au Président de salle de lecture.

1266 W	Descriptif	Dates extrêmes	Communi- cabilité
5-22	Préfecture de l'Aube, extension	1917-1984	
5-6	Bâtiments existants, aménagement		
5	Projet d'aménagement : rapport des architectes, rapport du préfet, avant-projet, projet, dessin, extrait du procès-verbal de délibérations du Conseil général, plans, correspondance (1942-1951). Etat actuel des bâtiments : procès-verbal de constat, rapport (1953-1954). Travaux et acquisitions réalisés : récapitulatif (1953-1954)	1942-1954	Immédiate
6	Chauffage, réfection : mémoire de travaux exécutés, procès-verbal de réception définitive des travaux, décompte des ouvrages exécutés (1912-1913). Téléphonie, installation : procès-verbal de réception définitive des travaux, décompte des ouvrages exécutés, procès-verbal de contrôle technique (1952-1954). Matériel : procès-verbal de réception définitive (1958)	1912-1958	Immédiate
7-8	Aile nord et aile saint Paul ³ , construction		
7	Projet : plans (1955-1956). Adjudication des travaux : procès-verbal d'ouverture des plis, procès-verbal d'adjudication du marché, cahier des charges générales, cahier des prescriptions spéciales (1953-1955). Suivi des travaux : procès-verbal de réception définitive et décompte des ouvrages exécutés, plans (1955-1956).	1953-1956	Immédiate
8	Litige : rapport des architectes, rapport de sécurité, compte rendu de visite, arrêts du tribunal administratif, extrait du registre des délibérations du Conseil général, photos, correspondance.	1960-1964	2040
9	Bâtiments administratifs, affectation des services. - Ancien évêché : plans ⁴ , bail, convention (1917-1975). Cité administrative (Caserne Beurnonville), projet : plans (1950). Préfecture : rapport, plans (1960-1972).	1917-1972	Immédiate
10	Téléphonie, travaux : cahier des charges techniques générales, devis descriptif, cahier des prescriptions spéciales, procès-verbal de réception des travaux, décompte définitif, compte rendu technique, plans.	1969-1972	Immédiate

³ Dans les dossiers, l'aile Saint-Paul est également appelée l'aile sud puis l'ancienne aile sud après la construction de la nouvelle aile sud (à partir de la cote 11). Cf. le plan en page 5.

⁴ Dont un plan de 1917

1266 W	Descriptif	Dates extrêmes	Communi- cabilité
11-17	Aile sud, construction d'un nouveau bâtiment		
11	Biens immobiliers, acquisition ⁵ : rapport du Président du Conseil général, extrait du registre des délibérations du Conseil général, rapport du Préfet, estimation immobilière, état parcellaire indicatif et estimatif des propriétés, acte notarié, plans, correspondance (1970-1974). Expropriation : ordonnance judiciaire, arrêté préfectoral, estimation immobilière, conclusions, acte notarié, mémoire (1972-1975). Anciens bâtiments, démolition : plans ⁶ , arrêté préfectoral (1973). Parc, éclairage : plans (1972). Garage, construction provisoire : plan (1975). Préfabriqué, construction : décompte définitif, procès-verbal de réception des travaux (1972-1973).	1970-1975	2051 ⁷
12	Projet de construction : rapport du Président du Conseil général, programme architectural, estimation du coût, avant-projet, plans, photos (1972-1974) ; projet d'exécution : plans, plan cadastral (1974) ; faisabilité : étude (1977). Périmètre sauvegardé : plan, correspondance (1978). Hôtel du Préfet, projet : plans [1970].	1970-1978	Immédiate
13	Etude des sols : plan, rapport de sécurité (1974). Sécurité : convention de contrôle technique (1976). adjudication des travaux : résultat des appels d'offres (1975). Construction (1 ^e tranche) : rapport du président du Conseil général, demande de permis de construire, plans (1975-1979).	1975-1979	Immédiate
14	Maçonnerie : plans.	1976	Immédiate
15	Aménagement intérieur et agencement mobilier : avant-projet, descriptif sommaire, descriptif tous corps de travaux, récapitulatif des surfaces, plans, (1976-1978). Construction (2 ^e tranche), adjudication : résultat des offres, récapitulatif des marchés signés, cahier des charges techniques particulières, cahier des clauses administratives particulières (1977-1979).	1976-1979	Immédiate

⁵ La ville de Troyes cède des propriétés situées dans l'îlot délimité par la Place de la Libération et les rues Saint-Paul, d'Arbois de Jubainville et Perdue. La rue Saint Paul ainsi que la Place de la Libération sont distraites du domaine public.

⁶ On trouve également le plan des anciennes Archives départementales.

⁷ La communicabilité des pièces judiciaires et des actes notariés est soumise à un délai de 75 ans. Cependant, les dossiers suivants sont communicables immédiatement : Anciens bâtiments, démolition ; Parc, éclairage ; Garage, construction provisoire ; Préfabriqué, construction. Pour obtenir la communication : s'adresser au Président de salle de lecture.

1266 W	Descriptif	Dates extrêmes	Communi- cabilité
16	Construction (2 ^e tranche) : devis descriptif, décompte définitif, procès verbal de réception des travaux (1977-1980). Signalétique, mise en place : devis estimatif, programme, réception des travaux (1977-1978). Salle du Conseil général, projet d'aménagement, projet : descriptif, plans (1976-1977) ; aménagement : programme architectural, descriptif, plans (1978). Restaurant administratif, adjudication des travaux : résultat des appels d'offres, procès-verbal de la commission d'ouverture des plis, bordereau récapitulatif, devis descriptif, extrait des délibérations du président du Conseil général, plans (1976). Conformité : compte rendu de visite (1977). Bâtiment existant et bâtiment nouveau, liaison : plan (1976)	1976-1980	Immédiate
17	Extension, protection du site : programme, plan	1978	Immédiate
18-20	Ancienne aile sud et aile nord, réaménagement		
18	Adjudication des travaux : procès-verbal d'ouverture des plis, rapport d'examen des offres, cahier des charges techniques particulières, cahier des clauses administratives particulières, extrait des délibérations du président du Conseil général (1978) ; Restructuration des locaux : devis descriptif, plans, convention de contrôle technique, décompte définitif des travaux, procès-verbal de réception définitive (1978-1980) ; Sécurité : correspondance (1978) ; isolation phonique : procès-verbal (1977). Services, affectation dans les nouveaux locaux : plans, correspondance (1978-1983)	1977-1983	Immédiate
19	Aile nord, extension. - Locaux, aménagement : cahier des charges techniques particulières, cahier des clauses administratives particulières, devis descriptif, décompte définitif des travaux, procès-verbal de réception définitive.	1979-1981	Immédiate
20	Aile saint Paul, surélévation et création d'un passage entre l'aile Saint-Paul et l'aile sud, construction : permis de construire, plans, cahier des charges techniques particulières, cahier des clauses administratives particulières, décompte financier, coupure de presse (1982). Sécurité : convention de contrôle technique, avis sur ouvrage, rapport (1982).	1982	Immédiate
21	Préfecture. – Hall d'entrée, décoration : convention, plan (1975). Appartements privés, aménagement : cahier des charges techniques particulières, cahier des clauses administratives particulières, décompte définitif des travaux, procès-verbal de réception définitive, plans (1983-1984). Gaz, mise en conformité : certificat, plan (1981)	1975-1984	Immédiate

1266 W	Descriptif	Dates extrêmes	Communi- cabilité
22	Aménagement paysager : plans	1977-1978	Immédiate
23	Marchés, enregistrement : registres	1975-1980	Immédiate